

L'histoire du temps présent

C'est quoi, ce mythe fondateur?



Denis Scuto

La mémoire sélective constitue le sujet central d'un cycle de conférences organisé en ce moment par le „Forum des civilisations – Les Journées d'Echternach“. Pourquoi certaines dates, périodes ou personnages sont commémorés et d'autres non? Pourquoi 1839 est commémoré comme date-anniversaire de l'indépendance du Luxembourg contrairement à 1815, date de la création du Grand-Duché par le Congrès de Vienne? Pourquoi la Grande-Duchesse Charlotte est-elle fêtée comme idole nationale dans les livres et les films tandis que les publications sur Marie-Adélaïde, sa soeur qui l'a précédée sur le trône grand-ducal, se comptent sur les doigts de la main?

J'étais invité samedi dernier à montrer dans une de ces conférences pourquoi la Seconde Guerre mondiale domine la mémoire collective au Luxembourg alors que la Première Guerre mondiale fait figure de parent pauvre dans la mémoire et dans la recherche. Plus de 500 monuments pour rappeler la Seconde Guerre, juste une poignée pour la Première. Plus de 1.400 publications sur 40-45, seulement environ 150 pour 14-18.

J'ai tenté d'expliquer comment la Seconde Guerre mondiale a été associée au Luxembourg comme dans d'autres pays européens à un „mythe fondateur de la nation“, d'où sa prédominance. Or, c'est justement cette affirmation qui fut contestée par un témoin de la guerre. La terminologie de „mythe“ mériterait plus ample explication. Comme cette critique est récurrente et que mon exposé n'était peut-être pas assez clair, permettez-moi de préciser cette terminologie dans son contexte européen.

Il y a dix ans se tenait au Deutsches Historisches Museum de Berlin une grande exposition intitulée „Mythen der Nationen. 1945 – Arena der Erinnerungen“. En 1945, comme l'a formulé Monika Flacke, coordinatrice du catalogue collectif, les fondations émotionnelles des nations européennes étaient complètement ébranlées par les catastrophes des deux guerres mondiales, à un point tel que ces nations durent carrément se réinventer. L'exposition et le catalogue, à travers 30 contributions sur les Etats européens, les Etats-Unis et Israël, ont montré comment l'idée de la nation qui a résisté devint le fondement d'un nouveau mythe de la nation. Le „mythe fondateur“ constitue donc un récit nouveau sur sa propre nation, construit après et par rapport à la Seconde Guerre mondiale, récit propagé par des commémorations, photos, films, manuels d'histoire, etc. Les contributions ont dévoilé que ces mythes fondateurs étaient vitaux dans le nouvel ordre international d'après-guerre, caractérisé pendant la Guerre froide par la rivalité entre deux blocs, au-

tour des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Ces „Meistererzählungen“, présentant gouvernement et peuple comme une unité, ont assuré une certaine stabilité et cohésion aux Etats des deux côtés du rideau de fer.

Au fil du temps, surtout après la chute du Mur de Berlin, ces mythes ont été analysés de façon critique et remis en cause.

Comme l'historien Etienne François l'a souligné, ces mythes fondateurs se caractérisent par trois éléments. La victoire, aux côtés des Alliés, sur le Troisième Reich et le national-socialisme ou le fascisme ainsi que la création d'un nouvel ordre démocratique représente le premier aspect. Voilà pourquoi la commémoration de la Libération revêt une grande importance. Au Luxembourg, c'est la date du 10 septembre 1944 qui est fêtée, la libération par les troupes américaines. En même temps, ce récit insiste sur la contribution du gouvernement en exil, de la famille régnante ainsi que de soldats et de résistants luxembourgeois aux côtés des Alliés tout en montrant, par les textes et par les images, l'unité et la joie de tout un peuple après la libération de l'occupation ennemie.

Deuxièmement, le mythe fondateur se caractérise par l'accentuation et la valorisation de la résistance contre l'occupant. Ici également, la dimension nationale de la résistance, l'unité et la détermination sont soulignées en reliant d'une part la résistance active au sein d'organisations clandestines avec la résistance passive ou morale de la population et d'autre part la résistance contre l'Allemagne nazie à Luxembourg avec la résistance à l'étranger

(que ce soit dans le maquis, dans les armées alliées ou comme gouvernement en exil auprès des autres gouvernements alliés).

Héros et victimes

Troisièmement, le mythe fondateur crée une image héroïque de la guerre et du rôle de son pays dans la guerre. Deux groupes dominent cette image, celui des héros et celui des victimes. Parmi les héros retenons les chefs politiques et militaires, célébrés comme figures d'identification exemplaires comme, en Europe de l'Ouest, Churchill, De Gaulle, Roosevelt, Montgomery, Eisenhower mais aussi des résistants comme Jean Moulin. Au Luxembourg, où le gouvernement en exil était contesté, c'est la figure de la Grande-Duchesse Charlotte qui est mise en avant pour les gouvernants, alors que pour les résistants on peut citer les protagonistes de la grève de 1942 et les déportés politiques et selon la famille politique – catholique, libérale, socialiste, communiste – des figures individuelles ou des mouvements de résistance. Du côté des victimes ou des martyres on retrouve les victimes de la répression nazie, les déportés des camps, les „Umgesiedelte“ et les enrôlés de force comme groupe de victimes le plus nombreux. La persécution et le meurtre des juifs est thématiqué, mais la reconnaissance officielle, par l'Etat, de la singularité de ce que les juifs ont subi pendant la guerre ne s'est faite que récemment et fait l'objet d'un débat actuel comme le souligne le Rapport Artuso et la revendication d'une Fondation de la Mémoire de la Shoah.

Nous retrouvons ce mythe fondateur au Luxembourg comme fil rouge du récit dans les manuels d'histoire nationale publiés de 1945 à 2010, dans les manuels scolaires, dans l'„Histoire du Grand-Duché de Luxembourg“ présentée encore aujourd'hui sur gouvernement.lu en français, anglais et allemand, dans les déclarations officielles lors des commémorations, sur les monuments, les films, les photos. Ce mythe ne prétend pas que tous les Luxembourgeois étaient des résistants. Il ne nie pas le phénomène de collaboration avec l'occupant. Ce récit national fonctionne, au Luxembourg comme dans les autres pays démocratiques, non pas en niant des événements historiques, mais en mettant l'accent sur le positif et en minimisant ou en relativisant le négatif, parfois aussi en le passant sous silence.

Deux exemples

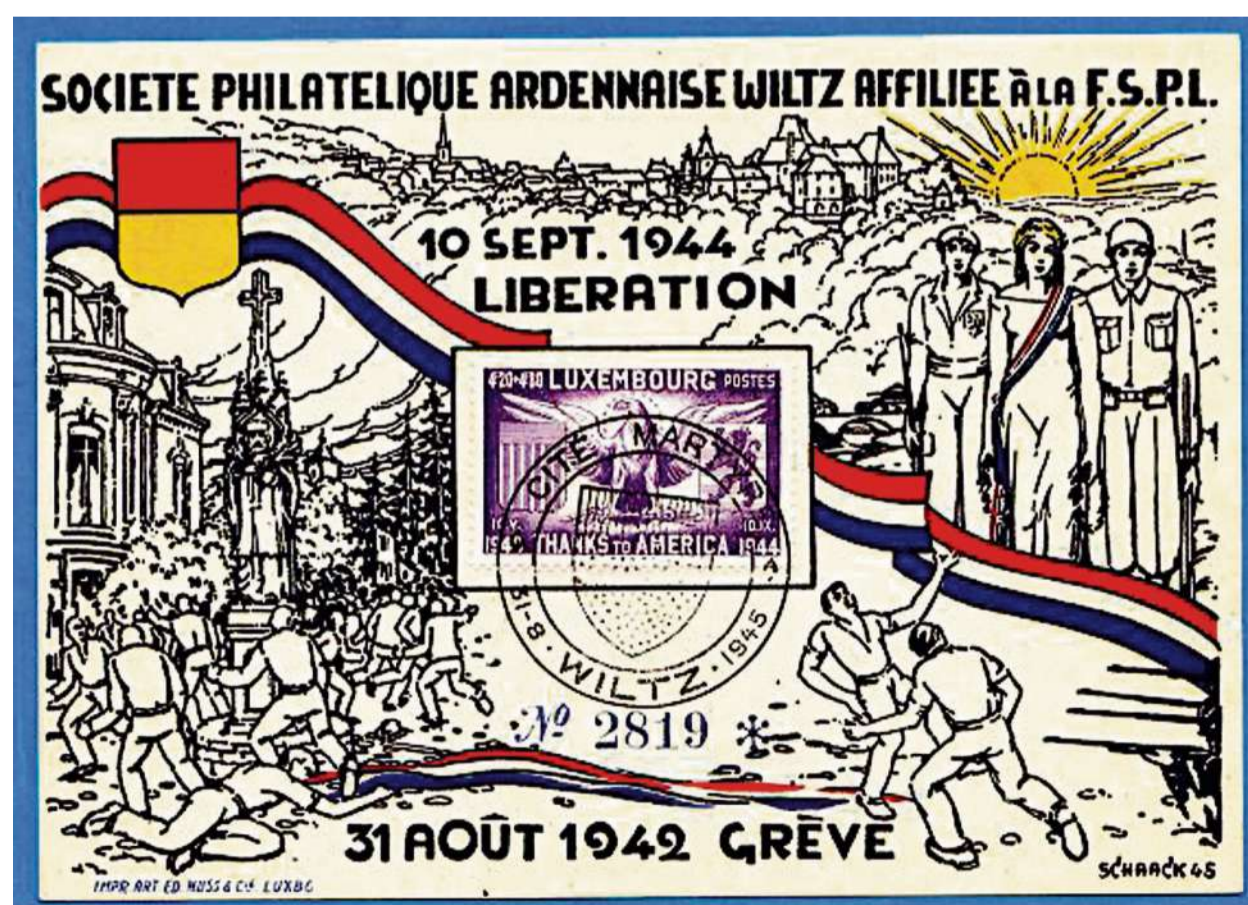
Je vous invite à contrôler vous-mêmes à l'aide de deux exemples:

1. 11.500 affaires de collaboration ont été traitées par les tribunaux luxembourgeois après la guerre. Elles se sont traduites par 5.006 condamnations. 11.500 affaires de collaboration, cela correspond d'après les estimations du procureur général de l'époque, Félix Welter, si l'on compte les membres de la famille, à environ 50.000 personnes sur une population de 280.000. Il ne s'agit donc pas d'une petite minorité qui est, directement ou indirectement, touchée par les accusations de collaboration. Je vous invite à contrôler si le chiffre de Welter ou les statistiques officielles que

le ministre de la justice communique en 1954 à la Chambre des Députés, notamment les 5.006 condamnations, sont citées dans un manuel d'histoire nationale luxembourgeois. Ou de comparer en général combien de place les historiens réservent au phénomène de résistance et combien à la collaboration.

2. Les 29 et 30 octobre 1940, Louis Simmer, conseiller de gouvernement pour l'Instruction publique et membre de la Commission administrative – qui gouverne après le 10 mai 1940, à la place des ministres et de la Grande-Duchesse qui ont pris le chemin de l'exil, et qui décide de collaborer avec l'occupant allemand – adresse, sous le couvert de la Commission administrative et sous la signature exclusive de Simmer, une circulaire du Gauleiter Gustav Simon ordonnant l'exclusion des élèves juifs des écoles. Le 7 novembre Louis Simmer complète sous sa signature exclusive et sans référence à un ordre allemand „dass Fälle von Mischlingen besonders zu melden sind, mit Angabe, ob das Kind von einem, zwei oder drei der Rasse nach volljüdischen Großeltern abstammt“. Je vous invite à vérifier si vous trouvez un manuel d'histoire nationale qui mentionne ces initiatives. C'est seulement en 2011 que Michel Pauly pose dans sa „Geschichte Luxemburgs“ la question de la part de responsabilité de la Commission administrative et d'autres acteurs institutionnels luxembourgeois dans le génocide. 70 ans après les événements et 25 ans après que Paul Cerf eut soulevé la même question dans son livre de 1986 sur „L'Etoile juive au Luxembourg“, le silence est rompu dans un manuel d'histoire nationale.

Taire, ne pas parler d'un passé et d'une mémoire douloureux, problématiques, conflictuels, explosifs, voilà une des caractéristiques des mythes fondateurs qui furent construits dans toute l'Europe et également au Luxembourg après la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, ce mythe et sa mémoire sélective, son amnésie régulée a rempli une fonction importante dans les Etats européens en facilitant la reconstruction, la réconciliation, la vie commune, la cohésion de la société et la coexistence entre Etats. Mais aujourd'hui de tels mythes font obstacle à ce dont les sociétés démocratiques ont besoin pour s'épanouir. A commencer par l'esprit critique et par un travail de mémoire et une recherche historique qui doivent l'être tout autant.



Carte postale mise en vente pour le 3^e anniversaire de la grève qui a débuté à Wiltz, le matin du 31 août 1942. Le bas symbolise dans une construction imagée à la fois le mouvement collectif de résistance et les martyres de la grève exécutés par les oppresseurs nazis. Le haut célèbre le soleil de la Libération, associant résistant, soldat américain, allégorie féminine de la patrie, tricolore nationale et capitale du pays.



Lauschert
och dem
Denis
Scuto sai
Feuilleton
op Radio
100,7, all
Donnesch-
deg um 9.25 Auer (Rediffu-
sion 19.20) oder am Audioar-
chiv op www.100komma7.lu.